

de Rome, l'établissement d'une Eglise nationale, l'abolition du célibat ecclésiastique, et jusqu'en 1889, le gouvernement, comme celui de Joseph II en Autriche, s'arrogeait le droit de nommer les chanoines honoraires, tout en le niant aux évêques, de régler leurs insignes, de soumettre à son "placet" les actes du Saint-Siège, et même de décider certaines questions de doctrine.

Tout est bien changé heureusement : la République du moins nous a délivrés du *Joséphisme* : les évêques, dont plusieurs ont fait leurs études à Rome, professent les saines doctrines. Mais la mauvaise semence n'est pas encore complètement morte.

La grande voix de Léon XIII n'arrive pas toujours aux fidèles et bien souvent les encycliques ne sont ni publiées ni lues dans les paroisses.

Cette froideur relative et qui est loin d'être universelle vient de la distance qui nous sépare de Rome ; elle disparaîtra, comme par enchantement, dès que les évêques auront vu Rome et auront pris, sous la bénédiction du Saint-Père, les mesures nécessaires pour rattacher plus étroitement encore leurs diocèses à l'Eglise reine et maîtresse.

\* \*

SANCTIFICATION DU CLERGÉ.—Il y a bien encore, et un peu partout, quelques abus, mais qui disparaissent peu à peu. Rome et Paris ont puissamment aidé à former de bons prêtres, pour le Brésil.

"Vu les circonstances particulières dans lesquelles nous nous trouvons, je ne crois pas qu'il soit opportun de fonder un Séminaire dans chaque diocèse ; peu de ressources dans beaucoup d'endroits du Brésil, encore moins de vocations, quelques élèves à peine.

"Nos futurs prêtres ont besoin d'être un peu dépaysés et isolés de leurs familles et de leurs amis.

"On devrait même choisir pour y établir le Séminaire brésilien, non pas une grande ville, mais une petite ville ou même un village, au centre du pays et dans un climat tempéré, à Minas, par exemple, où le milieu est excellent. Tout au plus, pourrait-on établir deux Séminaires, un pour la province de Rio, au Sud ; un autre pour celle de Balsia, au Nord, mais le Séminaire unique nous donnerait un clergé meilleur, plus uni et, grâce aux ressources de tous les diocèses pourrait être un établissement modèle avec d'excellents professeurs. Avec un Séminaire établi en Europe il suffirait, d'ailleurs, pour tous les aspirants au sacerdoce du Brésil."

Autre nécessité : celle d'avoir quelques Petits Séminaires centraux, ici et en Europe où le port de la soutane serait obligatoire et où on s'occuperait exclusivement de former des prêtres.

\* \*

LES ORDRES RELIGIEUX.—Nous avons aussi besoin de religieux pour nous aider et nous édifier, pour être nos confesseurs et nos modèles.

Il y a des Lazaristes à Rio, à Minas, à Bahia, à Cara ; des Capucins à Maranhao et à Cara ; des Dominicains à Goaz ; malheureusement, le diocèse de Para n'en possède plus. Les Pères du Saint-Esprit sont allés dans l'Amazone où ils viennent de fonder